

**Province de Québec
Municipalité du Canton de Ham-Nord**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 13 janvier 2014, à la salle du Conseil, située au 287, 1^{re} Avenue à Ham-Nord, à 20h.

Sont présents : le maire, François Marcotte
et les conseillers(es) :

Manon Côté Gilles Gauvreau
Rémi Beauchesne Steve Leblanc
Benoît Couture

Est absent : le conseiller Dominic Lapointe

Les membres présents forment le quorum.

2014-01-1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR : BENOIT COUTURE

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

QUE l'ordre du jour suivant soit accepté, en laissant l'item "divers" ouvert, monsieur Mathieu Couture, directeur général et secrétaire-trésorier, faisant fonction de secrétaire :

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue du maire
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 2 décembre 2013
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 décembre 2013
5. Présentation des comptes
6. Appui au projet de M. Olivier Morin – Relève agricole
7. Modification de l'horaire du bureau municipal
8. Proclamation des journées de la persévérance scolaire 2014-2017
9. Autorisation au VTT de circuler dans un rayon de 1KM de nos services
10. Avis de motion- Règlement #470 pour permettre aux VTT de circuler sur certaines routes municipales
11. Dépôt du plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la CSBF
12. Emploi étudiant été 2014
13. Avis de motion – Règlement #471 sur le Code d'éthique et de déontologie des élus
14. Demande de Mme Liette Morin – Location salle du Centre Communautaire
15. Cotisation annuelle - ADMQ
16. Demande de la Fabrique Sts-Anges
17. Demande Résidents du Chemin St-Pierre
18. Période de questions
19. Clôture de la séance

2014-01-2 Approbation du procès-verbal du 2 décembre 2013

IL EST PROPOSÉ PAR : STEVE LEBLANC

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

QUE le procès-verbal du 2 décembre 2013 soit accepté, tel que rédigé.

2014-01-3 Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 décembre 2013

IL EST PROPOSÉ PAR : **BENOIT COUTURE**
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 décembre 2013 soit accepté, tel que rédigé.

2014-01-4 Présentation des comptes

IL EST PROPOSÉ PAR : **STEVE LEBLANC**
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

QUE les comptes présentés, qui totalisent 103,417.73\$, soient autorisés et payés et la liste classée en dossier.

Je, soussigné, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses autorisées ci-dessus.

Mathieu Couture, directeur général et secrétaire-trésorier.

2014-01-5 Appui au projet de M. Olivier Morin – Relève agricole

IL EST PROPOSÉ PAR : **REMI BEAUCHESNE**
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

QUE la Municipalité du canton de Ham-Nord appuie le projet d'acquisition d'une ferme laitière par M. Olivier Morin dans le cadre d'un projet lié à la Relève Agricole et qu'elle lui rédige une lettre en conséquence. De plus, la Municipalité désire appuyer financièrement M. Morin en lui versant une somme de 200\$ suite à l'approbation de son projet par le comité de sélection de la Relève Agricole.

2014-01-6 Modification de l'horaire du bureau municipal

IL EST PROPOSÉ PAR : **BENOIT COUTURE**
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

DE modifier l' horaire concernant les journées et heures d'ouverture du bureau municipal. Le bureau se ouvre du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30 et sera fermé le vendredi toute la journée.

2014-01-7 Proclamation des journées de la persévérance scolaire 2014-2017

CONSIDERANT QUE la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec mobilise depuis 2004 tous les acteurs de la communauté à soutenir la réussite éducative afin que le plus grand nombre de jeunes obtiennent un premier diplôme ou qualification;

CONSIDERANT QUE la région du Centre-du-Québec a besoin d'une relève qualifiée pour assurer son plein développement socioéconomique;

CONSIDERANT QUE la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec tient, chaque année dans la troisième semaine de février, une édition centricoise des *Journées de la persévérance scolaire*;

CONSIDERANT QUE dans le cadre des éditions centricois des *Journées de la persévérance scolaire*, la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec invite tous les acteurs de la communauté à poser un geste d'encouragement à l'égard de la persévérance

scolaire afin de démontrer aux jeunes que la communauté les soutient dans la poursuite de leurs études.

IL EST PROPOSÉ PAR : **REMI BEAUCHESNE**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

DE déclarer que la Municipalité du canton de Ham-Nord appuie les *Journées de la persévérance scolaire* par cette résolution valide jusqu'en 2017.

2014-01-8 **Autorisation aux VTT - circuler dans le village et libre accès aux services**

IL EST PROPOSÉ PAR : **BENOIT COUTURE**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

QUE la Municipalité du canton de Ham-Nord adopte une résolution afin d'autoriser les VTT à circuler dans le village (distance de moins de 1KM) afin d'avoir accès aux services tels que l'essence, l'épicerie et les restaurants;

QU'UNE copie de la présente résolution soit acheminée à la Sûreté du Québec.

2014-01-9 **Avis de motion – Règlement #470 permettant la circulation des véhicules hors route tout-terrain sur certaines routes municipales**

Le conseiller Steve Leblanc donne avis de motion qu'à une séance subséquente à être tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 445 du Code municipal, sera présenté pour adoption le règlement 470 permettant la circulation des véhicules hors route tout-terrain sur certaines routes municipales.

2014-01-10 **Dépôt – Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la CSBF**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose à la table du Conseil le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission Scolaire des Bois-Francs (CSBF).

2014-01-11 **Emploi étudiant été**

IL EST PROPOSÉ PAR: **MANON COTÉ**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

DE PRÉSENTER une demande de subvention à Service Canada pour 1 étudiant pour la période de l'été 2014.

2014-01-12 **Avis de motion – Règlement #471 prévoyant l'adoption du Code d'éthique et de déontologie des élus**

Le conseiller Rémi Beauchesne donne avis de motion qu'à une séance subséquente à être tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 445 du Code municipal, sera présenté pour adoption le règlement 471 prévoyant l'adoption du Code d'éthique et de déontologie des élus.

2014-01-13 **Demande de Mme Liette Morin – Location Salle Centre Communautaire**

Le directeur général dépose à la table du conseil une de demande de Mme Liette Morin concernant une demande de réduction des coûts liés à la location du Centre Communautaire afin d'organiser des cours de dance le dimanche après-midi sur une durée d'environ 8 semaines.

IL EST PROPOSÉ PAR: **BENOIT COUTURE**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

D'OCTROYER une réduction de 25% du coût de location pour toutes activités offertes à la population et organisées par un particulier s'échelonnant sur une fréquence d'au moins 4 utilisations consécutives afin d'encourager la tenue d'activités au Centre Communautaire.

2014-01-14 **Cotisation annuelle 2014 - ADMQ**

IL EST PROPOSÉ PAR: **REMI BEAUCHESNE**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

DE défrayer le coût de la cotisation annuelle (incluant l'assurance) du directeur général à l'ADMQ d'un montant de 633\$ plus taxes et d'en autoriser le déboursé.

2014-01-15 **Fabrique Sts-Anges - Cotisation annuelle 2014**

IL EST PROPOSÉ PAR: **MANON COTÉ**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

DE payer la cotisation annuelle 2014 à la Fabrique Sts-Anges au montant de 90\$.

2014-01-16 **Demande des résidents du Chemin St-Pierre**

Le directeur général dépose à la table du conseil une demande des résidents du Chemin St-Pierre demandant à ce que la cueillette des ordures/récupération se fasse directement devant leur domicile. Selon le responsable de la Régie Intermunicipale Sanitaire des Hameaux, il est possible de faire la cueillette directement à la porte des résidents, à la condition bien sûr que le chemin soit apte à accueillir le camion.

Le maire lève l'assemblée à 20h40.

François Marcotte, maire

Mathieu Couture, directeur général et
secrétaire-trésorier.